Ce document, rédigé en anglais, devra **impérativement** comprendre un maximum de **35 pages**, de la page actuelle à la fin de la partie 5, le corps du texte devant être en police de **taille 11 interligne 1,15**. **Ce maximum ne comprend pas le nombre de pages consacrées à la description des unités partenaires en partie 6, dans les limites indiquées (i.e. 1/2 page par unité)**

Tout document dépassant ce seuil sera considéré comme non recevable et restera hors concours. Il ne sera pas transmis au jury.

Toutes les consignes écrites en violet (axes 1 et 2) et en orange (axe 1) sont à retirer en fin d’édition.

|  |  |
| --- | --- |
| **Acronyme du projet / *Project acronym*** |  |
| **Titre du projet en français** |  |
| ***Project title in English*** |  |
| **Responsable scientifique et technique du projet / *Project manager*** | Nom, Prénom, statut (chercheur, enseignant-chercheur…) et établissement |
| **Aide totale demandée au titre de l’ESR / *Requested funding*** |  € TVA non récupérable incluse |
| **Établissement coordinateur / *Leading institution*** | *Nom de l’établissement et statut* |
| **Etablissement gestionnaire de l’aide (voir définition ci-après), à compléter si différent de l’établissement coordinateur / *Institution managing the fundings (see definitions here after), to be completed if different from the project leading institution*** | *Nom de l’établissement et statut* |
| **Axe / *Axis*** | ☐ Axe 1 : numérique☐ Axe 2 : générique |
| **Champ(s) scientifique(s) du projet / *Scientific field(s) of the project***(une ou plusieurs cases) | ☐ Sciences de la Matière et de l’Energie☐ Sciences du Système Terre-Univers-Environnement☐ Sciences de la Vie et de la Santé☐ Sciences du Numérique et Mathématiques☐ Sciences Sociales et Humanités |

|  |  |
| --- | --- |
| **Ce projet est-il la suite, pour tout ou partie, d’un (ou plusieurs) projet financé dans le cadre du PIA ?** | ☐ Non☐ Oui :Si oui : préciser l’acronyme du(es) projet(s) |
| **Ce projet est-il partie prenante d’un projet d’Idex/Isite ?** | ☐ Non☐ Oui :Si oui : préciser l’acronyme de l’Idex/Isite |

**Liste des établissements partenaires (voir définition ci-après) / *List of partner institutions (see definition hereafter)***

Renseigner une ligne par partenaire, ajouter autant de lignes que nécessaire.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’établissement d’enseignement supérieur / Name of academic institution | Statut / Legal status |
|  |  |
|  |  |
| Nom de l’organisme de recherche / Name of research organisation | Statut / Legal status |
|  |  |
|  |  |
| Autres partenaires / Other partners | Secteur(s) d’activité / Field of activity |
|  |  |
|  |  |

# définitions

1. **Définitions relatives à l’organisation du projet**

**Etablissement coordinateur :** doté de la personnalité morale, il est l’interlocuteur privilégié de l’ANR pour les aspects administratifs. Il est responsable de la mise en place et de la formalisation de la collaboration entre les établissements partenaires, de la production des livrables du projet, de la tenue des réunions d’avancement et de la communication des résultats. Il s’appuie pour cela sur un Responsable scientifique et technique. Il signe la convention attributive d’aide avec l’ANR et reçoit l’aide attribuée au projet.

**Etablissement partenaire** : université, organisme de recherche, EPSCP, etc. tutelle d’une unité partenaire et affectant des moyens à l’unité partenaire, ou entreprise dont dépendent une unité partenaire.

**Unité partenaire** : unité de recherche d’un organisme de recherche, d’une université, ou d’une entreprise, d’un service d’un établissement de santé, EPSCP, etc. partie prenante au projet. Chacune des unités partenaires désigne en son sein un correspondant scientifique et technique, interlocuteur privilégié du Responsable scientifique et technique.

**Responsable scientifique et technique (RST)** : il s’agit de la personne physique qui assure la coordination scientifique et technique du projet pour le compte de l’établissement coordinateur. Il est l’interlocuteur privilégié de l’ANR.

Un **établissement gestionnaire de l’aide** : différent de l’établissement coordinateur peut être choisi, le cas échéant, conformément aux délégations de gestion en vigueur entre les tutelles des unités partenaires impliquées dans le projet. Le gestionnaire de l’aide est doté de la personnalité morale ; il signe alors la convention avec l’ANR et reçoit l’aide attribuée au projet.

1. **Définitions relatives aux structures**

**Organisme de recherche** : le terme « organismes de recherche » doit être entendu au sens de la définition du point 2.2 de l’Encadrement. Il s’agit d’une entité, telle qu'une université ou un institut de recherche, quel que soit son statut légal (organisme de droit public ou privé) ou son mode de financement, dont le but premier est d'exercer des activités de recherche fondamentale, de recherche industrielle ou de développement expérimental et de diffuser leurs résultats par l'enseignement, la publication ou le transfert de technologie; les profits sont intégralement réinvestis dans ces activités, dans la diffusion de leurs résultats ou dans l'enseignement ; les Entreprises qui peuvent exercer une influence sur une telle entité par exemple en leur qualité d'actionnaire ou de membre, ne bénéficient d'aucun accès privilégié à ses capacités de recherche ou aux résultats qu'elle produit.

**Entreprise**: le terme « entreprise » comprend les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME). La définition des petites et moyennes entreprises (PME) est celle du règlement (CE) n°70/2001 de la Commission Européenne du 12 janvier 2001 et figure dans la recommandation 2003/ 361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises et tout texte communautaire venant s’y substituer. Au sens du droit communautaire, est considérée comme entreprise toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique. On entend par activité économique toute activité consistant à offrir des biens et/ou des services sur un marché donné.

**Collectivités territoriales** : dotées des **personnes morales de droit public distinctes de l’État** et bénéficient à ce titre d’une **autonomie juridique et patrimoniale**. Elles sont aussi désignées sous le nom de « collectivités locales ». Les deux expressions sont employées de manière équivalente dans le langage courant. Par exemple, sont définies comme collectivités territoriales : les communes; les départements auxquels s'ajoutent les cinq départements d'outre-mer (Dom), les régions auxquelles s'ajoutent également cinq régions d'outre-mer; les collectivités à statut particulier; les collectivités d'outre-mer (Com).

**Sommaire / Table of contents**

[définitions 3](#_Toc28267741)

[RESUME / *SUMMARY* 5](#_Toc28267742)

[1 Description du projet / Project description 5](#_Toc28267743)

[1.1 description scientifique et technologique du projet du programme / Scientific and technological scope of the Programme 5](#_Toc28267744)

[1.2 Structure et composition de l’equipement / Structure and building of the equipment 6](#_Toc28267745)

[1.3 Originalité, caractère novateur et perennite du projet d’équipement/Originality, innovative feature and sustainability of the equipement project 7](#_Toc28267746)

[1.4 Environnement technique et mutualisation / Technical environnement and sharing 7](#_Toc28267747)

[2 Stratégie de valorisation de l’équipement et impact socio-économique du projet / Dissemination and exploitation of results 8](#_Toc28267748)

[3 Management du projet / Project management 8](#_Toc28267749)

[3.1 Aspects organisationnels / Management 8](#_Toc28267750)

[3.2 Organisation du partenariat / Collaboration organization 9](#_Toc28267751)

[4 4.1 Justification des moyens demandés / Funding justification 10](#_Toc28267752)

[4.1 Justification des moyens demandés par élément / Funding justification by element 11](#_Toc28267753)

[4.2 Synthèse des éléments financiers / Summary of funding justification 11](#_Toc28267754)

[5 Tableau de synthèse chiffres clés / Key figures 11](#_Toc28267755)

[6 Description des unités partenaires / Description of Partners 13](#_Toc28267756)

Le sommaire est à mettre à jour après avoir complété le document.

# RESUME / *SUMMARY*

(2 pages conseillées)

Ce résumé devra démontrer l’originalité du projet, et présenter les points suivants :

* le caractère innovant des projets que permettra d’aborder l’équipement[[1]](#footnote-1), les verrous scientifiques et techniques associés ;
* engagement de la gouvernance, caractère structurant, modèle économique ;
* le contexte et les objectifs scientifiques dans lesquels s’inscrit la demande d’équipement, et comment ces objectifs seront poursuivis par le(s) unités partenaire(s) du projet ;
* la dimension mutualisée de l’équipement et son positionnement national ou international ;
* l’adéquation du consortium à la réalisation du projet ;
* les retombées scientifiques, techniques, et socio-économiques (ouverture pluridisciplinaire, aspect structurant pour les partenariats académiques et public-privé…), préservation de la planète, retour sur investissement ;
* les modes de valorisation des résultats de la recherche (publications, cessions, licences, brevets…) .

*Un résumé en français traduction fidèle de celui en anglais sera donné en annexe, un second résumé non confidentiel en français et en anglais de 4 000 caractères sera à renseigner sur le site internet de dépôt du projet.*

# Description du projet / Project description

## description scientifique et technologique du projet du programme / Scientific and technological scope of the Programme

(5 pages conseillées)

* Préciser l’originalité et le caractère ambitieux du projet, et dans ce cadre, préciser l’apport de l’équipement demandé à des avancées scientifiques majeures et à un leadership scientifique français. Dans les cas où un projet de recherche spécifique est lié à l’équipement proposé, décrire ce projet de recherche.
* Présenter le caractère structurant de l’équipement, son ambition scientifique forte et la façon dont il s’insère à long terme dans le paysage scientifique pour tous les acteurs concernés (public, privé). Pour l’axe numérique (axe 1), présenter la place du projet au sein de la démarche de transformation numérique déjà entreprise au niveau national, les bénéfices attendus en termes de simplification, réduction des coûts, mise à l’état de l’art, amélioration des niveaux de service, maitrise de l’impact environnemental, augmentation des capacités (calcul, stockage…), amélioration de la sécurité, aspects innovants des solutions proposées, gains de productivité, perspectives d’extension vers d’autres communautés, perspectives d’évolution.
* Présenter très succinctement un bilan des recherches déjà réalisées et des équipements scientifiques déjà acquis par les unités partenaires et qui contribuent au projet scientifique lié à l’équipement demandé (donner, entre autres, des éléments chiffrés et une liste réduite de la bibliographie essentielle).
* Préciser la cohérence avec l’existant aux niveaux national et international, les attentes scientifiques au sujet de la structuration des communautés de recherche concernées et les mutualisations envisagées. Dans le cas d’une action pluridisciplinaire, expliciter l'articulation entre les disciplines scientifiques et leurs apports respectifs. Pour l’axe numérique (axe 1), expliciter en quoi le projet contribue aux besoins numériques des infrastructures de recherche de la feuille de route nationale[[2]](#footnote-2), l’impact du projet sur la transformation de centre de calculs en datacenters, sur les services d’infrastructures ou services numériques à portée nationale, sur la gestion du cycle de vie des données de recherche.
* Définir la manière dont l’équipement demandé pourra contribuer à une avancée scientifique significative (préciser la nature de cette avancée : production scientifique, transformation numérique (uniquement pour axe 1), innovation, rayonnement international).

## Structure et composition de l’equipement / Structure and building of the equipment

(2 pages conseillées)

Décrire en détail l’équipement faisant l’objet de la demande, en indiquant, le cas échéant, la localisation d’équipements de même nature en France ainsi que dans les autres pays européens.

Pour la description, décomposer, autant que de besoin, l’équipement en éléments constitutifs pouvant être distingués par leurs caractéristiques. Pour chacun de ces éléments constitutifs, vous préciserez :

* s’il s’agit d’un nouvel équipement complet ;
* s’il s’agit d’une première tranche d’un nouvel équipement, en précisant alors comment et quand cet équipement sera complété ;
* s’il s’agit du remplacement partiel ou complet d’un équipement en place ;
* s’il s’agit d’une extension d’un équipement existant ;
* la(les) localisation(s) prévue(s) de l’équipement (mono-site ou multi-site) ;
* les éléments relatifs à la maturité technologique des équipements ;
* les indications relatives au respect des standards et normalisations existants.

### Elément 1/ Element 1

### Elément 2/ Element 2

### Etc.

## Originalité, caractère novateur et perennite du projet d’équipement/Originality, innovative feature and sustainability of the equipement project

(4 pages conseillées)

* Montrer comment l’équipement permettra de mener des projets innovants par rapport aux recherches communément menées par chacune des unités partenaires, scientifiques ou industrielles.
* Expliquer comment la pluridisciplinarité et la complémentarité du rôle des unités partenaires ainsi que leur positionnement national et international pourront être considérés comme des éléments forts en appui au projet.
* Montrer clairement la place de l’équipement dans la stratégie de l’institution ou des institutions qui le portent et son effet fédérateur.
* Décrire précisément la gouvernance du projet au sein de l’établissement porteur, la priorisation des besoins et son engagement à long terme à soutenir cet équipement et son exploitation scientifique, avec une attention particulière pour les services et infrastructures numériques dans le cadre de l’axe 1.
* Décrire un modèle de pilotage et de financement (modèle économique permettant la montée en puissance de cofinancements durables, public ou privé) ; montrer comment le projet d’équipement vise à structurer des partenariats académiques mais aussi public – privé.

## Environnement technique et mutualisation / Technical environnement and sharing

(3 pages conseillées)

Donner une description rapide de l’équipement, de sa localisation et de son envergure (nationale, internationale), des infrastructures nécessaires pour sa mise en place (bâtiment, espace spécifique, alimentation électrique…). Vous préciserez ainsi si l’environnement matériel nécessaire à l’installation de l’équipement est disponible actuellement. Si ce n’est pas le cas, dire précisément quand il le sera (nota : la construction de bâtiment n’est pas éligible dans le cadre de l’action ESR-EQUIPEX+). Décrivez dans le détail la dimension mutualisée de l’équipement, la taille des communautés scientifiques (académiques ou industrielles) intéressées, la complémentarité avec les équipements existants ou programmés, les infrastructures numériques existantes ou programmées (axe 1) et son articulation avec la feuille de route stratégique nationale des infrastructures de recherche.

Pour l’axe numérique (axe 1) :

* positionner le caractère structurant des services numériques proposés, pour une communauté spécifique ou autour d’un équipement national, notamment dans le cadre de la « FAIRisation » des données de la recherche ;
* positionner le projet dans le modèle des e-infrastructures présenté en Annexe 6.2 de l’AMI.

Rappel : un engagement de l’établissement coordinateur confirmera que l’équipement pourra être installé et mis en service à sa livraison, et que les moyens nécessaires à l’accompagnement de son fonctionnement, y compris en termes de personnel, seront effectivement mis en place (voir le texte de l’appel à projets).

# Stratégie de valorisation de l’équipement et impact socio-économique du projet / Dissemination and exploitation of results

(2 pages conseillées)

L’objectif de cette partie est de faire apparaitre comment sera utilisé l’équipement de manière optimale à la fois par la communauté scientifique et par les acteurs du monde socio-économique.

Stratégie de valorisation de l’équipement dans le monde scientifique :

* montrer comment la valorisation des résultats de la recherche conduite grâce à ces équipements constituera un enjeu majeur pour les unités partenaires et l’acquisition de savoir-faire ;
* ouvertures à d’autres projets de recherches publics et mutualisation des équipements ;
* communications scientifiques, publications, brevets.

Stratégie de valorisation, impact dans le monde socio-économique, préservation de la planète :

* place du projet dans la stratégie des entreprises partenaires, intégration dans l’activité industrielle ;
* ouverture de l’équipement aux projets de recherche privée ;
* retours potentiels sur investissement (droits d’accès à l’équipement, propriété intellectuelle) ;
* participation du tissu socio-économique à la gouvernance et liens de l’équipement avec l’écosystème d’innovation local (pôles de compétitivité, SATT), potentiel de création d’activité et d’emploi, contribution à la préservation de la planète, de ses ressources et à l’éclairage des politiques publiques.

# Management du projet / Management framework

## Aspects organisationnels / Management

### Qualification du responsable scientifique et technique du projet /Relevant experience of the project manager

(1 page conseillée)

Fournir les éléments permettant de juger la capacité du responsable scientifique et technique à coordonner le projet.

### Modalités de coordination / Coordination modalities

(1 page conseillée)

Préciser les aspects organisationnels du projet en fournissant un organigramme (incluant le nom du correspondant scientifique et technique pour chaque unité partenaire).

Prévoir les règles d’utilisation de l’équipement (accessibilité, conditions d’utilisation, tarifs…).

## Organisation du partenariat / Collaboration organization

### Adéquation et complémentarité des unités partenaires / Relevance and complementarity of partners

 (2 pages conseillées)

**Une description de chaque unité partenaire est à renseigner en partie 6, elle n’est pas comptabilisée dans le total de 35 pages.**

-Montrer la complémentarité et la valeur ajoutée des différentes unités partenaires dans le cadre des coopérations passées, présentes et à venir. L’interdisciplinarité et l’ouverture à diverses collaborations seront à justifier selon les orientations du projet.

-Montrer le rôle actif du ou des partenaires entreprises, le cas échéant.

Pour l’axe numérique :

- préciser l’organisation des relations entre les acteurs du projet ainsi que leurs rôles et leurs engagements respectifs dans le fonctionnement du ou des services numériques ;

- préciser les ressources (conduite de projet, d’expertise…) mises à disposition par les partenaires permettant de sécuriser le projet ;

- présenter la capacité technique des partenaires à mener le projet et à gérer la solution de manière opérationnelle ;

- proposer les indicateurs de réussite du projet et une analyse de risques.

### Qualification, rôle et implication des unités partenaires / Qualification, role and involvement of the partner units

(3 pages conseillées)

Qualification des personnes : préciser leurs activités principales et leurs compétences propres.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Prénom et nom / First name and Surname** | **Poste/Position** | **Discipline/Domain** | **Unité partenaire/Partner** | **Etablissement partenaire/Organization or company** | **Rôle dans le projet (4 lignes max.) / Contribution in the project (4 lines max)** |
| Athur Besse (exemple) | Professeur | Mathématiques | UMR 007 | Université de XXX | Responsable scientifique et technique |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

# Justification des moyens demandés / Funding justification

 (5 pages conseillées)

Justification scientifique et financière du coût complet du projet. S’il y a lieu, en partant de la décomposition en éléments constitutifs de la partie 1.2 « structure et composition de l’équipement », vous préciserez les points suivants :

1- La justification scientifique et financière des montants demandés au titre du coût d’investissement. Vous indiquerez tout d’abord, s’il s’agit :

* d’un élément disponible sur étagère, indiquer le ou les fournisseurs potentiels et leur localisation (pays) ainsi que le coût HT d’acquisition (basé sur un ou plusieurs devis mis en annexe), tels que connus à ce jour ;
* d’un équipement réalisé spécifiquement : une estimation du coût de réalisation HT (basée éventuellement sur un ou plusieurs devis mis en annexe).
* Dans tous les cas vous préciserez :
* les coûts liés à la passation et à la réalisation de marchés ;
* le nombre de personnes.mois et le coût des personnels nécessaires à la réalisation de l’équipement, s’il est élaboré et construit (tout ou partie) par les unités partenaires du projet, ;
* les coûts liés à l’installation (adaptation de l’environnement d’accueil, installation électrique, climatisation, renforcement du sol, modification des cloisons…) ;
* les frais de propriété intellectuelle (acquisition pour la réalisation du projet) ;
* dans le cas d’équipements de données : frais de collecte, de numérisation, d’aide à la production et à la préservation de données ;
* la T.V.A non récupérable.

2- Uniquement pour l’axe 1, la justification scientifique et financière des montants demandés au titre exceptionnel du coût de fonctionnement hors masse salariale des personnels statutaires (voir le règlement relatif aux modalités d’attribution des aides au titre de l’appel à manifestations d’intérêt ESR-EQUIPEX+). Vous préciserez : le coût des personnels financés à titre exceptionnel sur l’aide demandée. La lettre d’engagement selon le modèle fourni signifiera l’engagement de l’établissement à la pérennisation de ce(s) poste(s).

3- Le modèle économique proposé par l’établissement coordinateur : justification scientifique et financière des autres frais engendrés par l’acquisition et le fonctionnement pérenne de l’équipement, qui ne seront pas financés (hors assiette de l’aide) mais qui seront pris en compte pour le calcul du coût complet de l’opération. Vous préciserez :

* le nombre de personnes.mois de personnel administratif et scientifique (technicien, ingénieur, doctorant, post-doctorant…) nécessaire à son fonctionnement ;
* pour l’axe 1, les engagements pérennes (poste de statutaire, CDI) pris par l’établissement coordinateur concernant les personnels financés par l’aide durant la durée du projet, ;
* le cas échéant, les éventuels co-financements apportés par une institution partenaire (donner tous les détails utiles) ;
* le cas échéant, le coût unitaire de la contribution qui serait demandée si l’équipement devait être loué ;
* la durée d’amortissement couramment pratiquée pour ce type d’équipement.

## Justification des moyens demandés par élément / Funding justification by element

### Elément 1 / Element 1

### Elément 2 / Element 2

### Etc.

## Synthèse des éléments financiers / Summary of funding justification

L’ensemble des données sera synthétisé dans le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
|  Elément | Coût, TVA non récupérable incluse |
|  |  |
|  |  |

# Tableau de synthèse chiffres clés / Key figures

Ces chiffres clés aideront le jury à estimer l’ambition des porteurs du projet et l’effet transformant que le financement devrait permettre de réaliser.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Indicateurs** | **Chiffres actuels** | **Estimation chiffrée à horizon + 10 ans** |
| Publications et brevets déposés dans les domaines concernés et issus de travaux de recherche réalisés sur ce type d’équipement (préciser les publications impliquant plusieurs partenaires du projet et les brevets en copropriété avec des entreprises) |  |  |
| Nombre d’enseignants-chercheurs et de chercheurs dans le domaine concerné(volumétrie estimée de la communauté susceptible d’utiliser l’équipement) |  |  |
| Nombre de partenaires nationaux  |  |  |
| Nombre de partenaires internationaux |  |  |
| Nombre de partenaires non académiques (préciser la nature) |  |  |
| Montant annuel estimé des contributions financières des partenaires  |  |  |
| Nombre d’étudiants de master ou de doctorants utilisant ce type d’équipements dans les établissements partenaires |  |  |

# Description des unités partenaires / Description of Partners

Décrire brièvement en annexe chaque unité partenaire et fournir ici les éléments permettant d’apprécier sa compétence et sa qualification dans le projet. Il peut s’agir de réalisations passées, d’indicateurs (publications, brevets), de l’intérêt des unités partenaires pour le projet... **Deux unités partenaires par page, annexe non comptabilisée dans le total attendu de 35 pages maximum**.

1. Pour l’axe numérique, le terme « équipement » doit être entendu comme services et infrastructures numériques. [↑](#footnote-ref-1)
2. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70554/la-feuille-de-route-nationale-des-infrastructures-de-recherche.html [↑](#footnote-ref-2)